

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(ANAQ-SUP)



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU PROGRAMME
DE LICENCE ECONOMIE APPLIQUEE (L.E.A.) DE
L'UFR DE SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION
DE L'UNIVERSITE GASTON BERGER DE SAINT LOUIS**

L'équipe d'évaluation :

- Pr Mamadou Moustapha THIAM, Président ;
- Pr Modou DIENG, Membre ;
- Mamadou DIENG, Membre ;

Signature :

Pour l'Équipe, le Président

Novembre 2018

TABLE DES MATIERES

Introduction	3
1. Présentation de l'UFR et du programme	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	3
3. Description de la visite sur le terrain	3
4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup	5
5. Points forts du programme	9
6. Points faibles	11
7. Appréciations générales sur l'établissement	13
8. Recommandation à l'ANAQ-SUP	13
9. Recommandation à l'UGB	13
10. Proposition de décision	14

Introduction

L'UFR de Sciences Économiques et de Gestion de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, à travers sa section **Sciences Économiques** a demandé au Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, l'accréditation du diplôme de Licence d'Économie Appliquée (LEA). C'est dans ce cadre que l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ -SUP) a confié à ses experts externes la mission d'évaluer le programme de formation.

1. Présentation de l'UFR et du programme

L'UFR de Sciences Économiques et de Gestion de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis a été créée par la loi N°90.03 du 2 janvier 1990 et a pour vocation de former des cadres d'entreprises et d'organismes privés et publics. Les enseignements des deux premières années offrent une solide formation générale en économie, en gestion et la troisième année, est une année de spécialisation (en Gestion ou en économie appliquée).

La licence d'économie appliquée, dans sa version actuelle, existe depuis 2008. Depuis l'année universitaire 2011-2012, elle a été adaptée au système LMD. Ce processus s'est fait progressivement, année par année, jusqu'à couvrir la L1, la L2 et la L3.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Cette phase d'auto-évaluation a impliqué l'ensemble des composantes à savoir les autorités universitaires, les responsables pédagogiques, les enseignants participant à la formation, le personnel administratif et technique ainsi que les étudiants à travers un comité de pilotage interne mis en place à cet effet.

Le rapport d'auto-évaluation comprend 45 pages, y compris les annexes. Il a été rédigé pour se conformer aux exigences du Guide d'auto-évaluation et des procédures édictées par l'ANAQ-Sup à l'intention des institutions d'enseignement supérieur.

La méthodologie a été suivie, de la mise en œuvre du comité de pilotage jusqu'à la transmission du rapport à l'ANAQ-Sup. Tous les standards ont été renseignés.

3. Description de la visite sur le terrain

La visite de terrain a été effectuée le 02 août 2018 conformément à l'agenda de visite fourni par l'ANAQ-Sup.

L'équipe a rencontré le Directeur de l'UFR pour présenter le but de la mission et les objectifs assignés. Le Directeur a du reste souhaité la bienvenue aux experts de l'ANAQ-Sup.

L'agenda a été validé par les deux parties après installation dans la salle de réunion. Les échanges avec l'équipe des experts ont démarré à 8h 30.

Après présentation du rapport d'auto-évaluation, le chef de la mission a proposé le schéma d'évaluation ci-dessous qui a été accepté par les parties :

- les entretiens avec l'équipe de Direction,
- les entretiens avec les enseignants,
- les entretiens avec le personnel administratif et technique
- les entretiens avec les étudiants;
- la visite des locaux;
- l'étude de documents mis à la disposition par la Direction.
- La présentation et la synthèse des observations des experts.

La liste des personnes rencontrées lors de la mission de terrain est fournie en annexe du rapport.

Aucune difficulté n'a été rencontrée au cours de la visite. C'est dans une ambiance de cordialité et d'échange respectueux que cette visite s'est déroulée.

La synthèse des observations a été présentée à la Direction de l'établissement à la fin de l'évaluation de terrain en deux rubriques : points forts et points faibles (à améliorer). Il a été précisé à la Direction que les points faibles feront l'objet de recommandations.

La visite a pris fin vers 16 heures.

4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

CHAMP D'ÉVALUATION 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé

Le programme est régulièrement dispensé depuis la L1 jusqu'à la L3. Les listes des étudiants inscrits et les PV de délibérations ont été consultés comme éléments de preuve.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Le programme d'études est conforme aux missions assignées à savoir ; former des cadres moyens pour l'administration, l'entreprise, les établissements bancaires et financiers et les organisations non gouvernementales (ONG).

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.03: Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Au niveau central, l'université a mis en place une structure dénommée Direction de l'Innovation, de l'Insertion, de la Prospective et des Services à la Communauté (D2IPSC), anciennement Direction de l'Insertion et des Relations avec les Entreprises (DIRE), qui s'occupe entre autres du renforcement du partenariat entre l'UGB et les entreprises, de la formation en entrepreneuriat et de l'insertion des étudiants.

Des professionnels interviennent en tant que vacataires et facilitent la prise en charge des étudiants en stage.

Cependant on note une faible intégration des professionnels dans la confection des programmes pour une prise en compte des nouvelles réalités socioéconomiques.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

CHAMP D'ÉVALUATION 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

La Licence d'Économie Appliquée est placée sous la direction d'un chef de section nommé par arrêté du Recteur de l'UGB sur proposition du Conseil de section. Le Conseil de section est l'instance de décision de la section.

Toutes les décisions issues des réunions sont diffusées via internet (liste de diffusion de la Section) au sein de la section et transmises à la Direction de l'UFR. Les décisions à caractère général font l'objet d'une large diffusion, par affichage ou au cours des réunions autour du chef de section.

Les étudiants sont appelés à participer au développement et à l'assurance qualité du programme d'études en tant que membre des Conseils de Section et d'UFR.

En outre, un amphithéâtre de rentrée est organisé chaque début d'année universitaire. C'est l'occasion d'exposer aux étudiants les grands axes de la formation et de susciter des échanges sur l'organisation des enseignements.

Il importe de veiller à la tenue effective de l'amphi de rentrée avant le démarrage des cours.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le **PER** est fortement impliqué dans la confection et la mise en œuvre du programme à travers le Conseil de section. L'assurance qualité du programme est assurée par les PER réunis en Conseil pour réévaluer, si nécessaire, la pertinence des composantes du programme et procéder aux ajustements nécessaires. Nous n'avons pas d'éléments de preuve pour la tenue des réunions en Conseil.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Le programme d'études n'a pas encore fait l'objet d'une révision pour une adaptation en fonction de l'offre.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

CHAMP D'ÉVALUATION 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Les maquettes sont conformes au système LMD. Il reste cependant à les réaménager.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Il a été constaté l'absence du cours de démographie indispensable pour la formation en économie appliquée.

Il a été suggéré de généraliser les cellules pédagogiques à l'instar de la cellule microéconomie pour une harmonisation.

Il convient également de renforcer l'aspect mise en œuvre pratique des enseignements théoriques fournis aux étudiants.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 3.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les PV de délibération devant servir à l'établissement des attestations et diplômes sont régulièrement tenus.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Les taux de réussites sont satisfaisants et le taux d'encadrement étudiant / enseignant est correct.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

CHAMP D'ÉVALUATION 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01: L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Le corps enseignant est de rang A pour la plupart et les professionnels sont de haut niveau de compétence.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

La répartition du volume horaire est conforme aux normes universitaires.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.03: La mobilité du PER est possible.

Il existe une parfaite mobilité du personnel enseignant dans l'espace national et international à travers des accords de partenariat inter universités.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

CHAMP D'ÉVALUATION 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les étudiants sont orientés par Campusen

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Il n'y a pas de discrimination sexiste. Les copies sont corrigées dans l'anonymat.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Les textes et les accords inter universités l'autorisent. Pour l'instant, nous n'avons pas constaté de mobilité d'étudiants. Tous ont suivi le cycle de l'UFR.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.04: Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Le taux d'encadrement est correct et le principe de tutorat permet d'avoir de bons résultats.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.05: Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Il existe des partenariats avec plusieurs structures où interviennent les enseignants chercheurs mais aussi des étudiants sous forme de stages. Certains des étudiants stagiaires ont bénéficié de contrat de travail au sein de ces structures.

Au niveau central, l'université a mis en place une structure dénommée Direction de l'Innovation, de l'Insertion, de la Prospective et des Services à la Communauté (D2IPSC), anciennement Direction de l'Insertion et des Relations avec les Entreprises (DIRE), qui s'occupe entre autres du renforcement du partenariat entre l'UGB et les entreprises, de la formation en entrepreneuriat et de l'insertion des étudiants.

Cependant la structure demande à être redynamisée pour plus de fonctionnalité. Il convient aussi d'élaborer avec les partenaires des plans d'action de mise en œuvre des conventions de partenariat pour rendre celles-ci plus opérationnelles.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

CHAMP D'ÉVALUATION 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01: Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Les ressources relèvent de l'université et la disponibilité pose problème parfois. Il est demandé de disposer de sonorisation dans certains amphis pour permettre de porter la voix des enseignants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

5. Points forts du programme

a) Gouvernance

- L'existence au niveau central :
 - d'un plan stratégique ;
 - d'une structure dénommée Direction de l'Innovation, de l'Insertion, de la Prospective et des Services à la Communauté (D2IPSC) ;
 - d'un Comité d'hygiène et de sécurité avec des fréquences de réunions irrégulières ;
 - d'une Cellule interne d'assurance qualité ;

- d'une structure dénommée Conseil d'Orientation et des Relations avec les Milieux Économiques (CORME) qui sert d'espace d'échange entre les mondes académique et socio-économique.
- L'existence au niveau de la section :
 - d'une bonne séparation des tâches ;
 - d'une cellule interne d'assurance qualité ;
 - d'une Cellule pédagogique ;
 - de points focaux du comité d'hygiène et de sécurité ;
 - d'un conseil de section ;
 - d'une amicale des étudiants et de locaux qui lui sont affectés pour ses activités ;
 - d'une implication des étudiants au développement et à l'assurance qualité du programme d'études en tant que membre des Conseils de Section et d'UFR ;
 - de conventions de partenariats stratégiques avec les entreprises ;
 - d'un système de communication performant où toutes les décisions issues des réunions sont diffusées via internet (liste de diffusion de la Section) au sein de la section et transmises à la Direction de l'UFR ;
 - d'un panneau où toutes les décisions à caractère général sont affichées ;
 - d'une tradition d'organisation d'un amphithéâtre de rentrée au début de chaque année universitaire ;
 - d'une bonne tenue des statistiques ;
 - de syllabii ou d'un plan de cours ;
 - d'une bonne sécurisation des épreuves ;
 - de PV de délibérations ;
 - de fiches d'évaluation des enseignements ;
 - de tenue régulière des conseils de classe ;
 - de livrets d'étudiant propre à l'UFR et effectivement distribué à l'amphi de rentrée ;
 - d'une Charte des examens ;
 - d'une Cellule insertion professionnelle.

b) Offre de formation

- Les filières de formation offertes sont conformes aux dispositions du système LMD ;
- L'offre de formation est diversifiée et a une orientation professionnelle ;

- Le projet pédagogique a une pertinence socio-économique réelle ;
- L'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- Le bon taux d'encadrement des étudiants ;
- L'implication des professionnelles dans les activités pédagogiques (placement en stage des étudiants) ;
- La bonne coordination entre la L1, la L2 et la L3 ;
- Le Taux d'encadrement très correct.

c) Ressources humaines

- Le personnel enseignant est en nombre suffisant, compétent et de haut niveau (rang A pour la plupart) ;
- Le personnel administratif et technique est en nombre suffisant et la plupart d'entre eux ont un très bon niveau de qualification ;
- Le fort engagement et la forte motivation des personnels (PER et PATS).

d) Infrastructures

- L'existence d'une salle informatique mutualisée ;
- Le site web est fonctionnel ;
- Les extincteurs sont en nombre suffisant et à jour et installés dans les endroits appropriés ;
- Les salles de cours sont fonctionnelles ;

6. Points faibles

a) Gouvernance

- L'UFR ne dispose pas d'un plan stratégique propre qui marque sa spécificité par rapport au plan général de l'UGB ;
- Les professionnels ne sont pas impliqués dans la confection des maquettes pédagogiques ;
- L'absence de dispositifs formels d'évaluation standard des enseignements par les étudiants ;
- La faible connaissance de la culture de la qualité et de l'évaluation aussi bien chez le personnel enseignant que les autres composantes de la communauté universitaire (PATS et étudiants) ;
- La non association des vacataires dans l'organisation des cours ;
- La non opérationnalité de la fiche d'évaluation ;

- Les retards dans la distribution des fiches de TD et leur insuffisance en nombre ;
- La faible disponibilité de certains enseignants à répondre aux sollicitations des étudiants (dans le cadre des questions de cours 2 chapitres traités sur 5 parfois) ;
- Les problèmes de communication entre l'administration et les étudiants sur les emplois du temps ;
- Le faible respect des heures de TD (du fait de l'indisponibilité des salles) ;
- La non disponibilité de la plupart des syllabii ;
- Le non suivi pédagogique dans le déroulement des enseignements (harmoniser le contenu des maquettes avec celui du cahier de texte) ;
- Le contenu du syllabus diffère par endroit du contenu du cahier de texte ;
- La non remise du modèle type de syllabus aux enseignants ;
- La non généralisation des cellules pédagogiques pour harmoniser les contenus des syllabii ;
- La non institutionnalisation des maquettes tous les cinq ans ;
- L'absence de liste de présence dans certains PV et compte rendu de réunion ;
- La non évaluation des enseignements dès la fin du cours ;
- L'absence d'amplificateur de voix dans les amphis ;
- La non opérationnalisation des conventions signées avec le monde professionnel ;
- L'inefficacité dans la gestion de la comptabilité matières ;
- La faible fonctionnalité de la Cellule d'insertion professionnelle ;

b) Offre de formation

- Les maquettes pédagogiques présentent quelques anomalies dans l'affectation des éléments constitutifs aux unités d'enseignement ;
- La redondance dans les contenus n'est pas exclue ;
- La faible implication des professionnels dans l'élaboration des maquettes pédagogiques ;
- L'absence d'un cours de démographie indispensable pour l'économie appliquée ;
- Des difficultés à placer les étudiants en stage ;
- La non contextualisation des cours en fonction des données du milieu (rendre les cours plus pratiques) ;

- La nécessité de rendre optionnel le cours sport ;
- La non production de rapport de stage pour une formation appliquée ;
- La nécessité de revoir certaines dénominations dans les maquettes.

c) Ressources humaines

- L'absence de contrats formels pour les vacataires ;
- La surcharge de travail des assistants pédagogiques ;
- Les retards dans le paiement des vacataires ;
- L'insuffisance de personnels formés en secourisme et sécurité-incendie.

d) Infrastructures

- L'insuffisance de locaux pour archiver les documents ;
- L'éloignement du bureau devant recevoir les vacataires ;
- La faible accessibilité à l'internet ;
- Le nombre insuffisant et la non spécification par genre des toilettes, aussi bien pour les PER, les PAT que pour les étudiants ;
- Parfois non disponibilité de salle de cours (programmation) ;
- Faiblesse ou insuffisance de brasseurs d'air dans certaines salles ;
- Absence de plan d'évacuation des locaux en cas de sinistres ;

7. Appréciations générales sur l'établissement

L'UFR possède de nombreux points forts et a satisfait à la plupart des standards du référentiel. Mais des améliorations notables sont à apporter en matière de :

- gouvernance et de gestion administrative ;
- ressources humaines (au niveau du PATS) ;
- infrastructures pédagogiques, sanitaires et informationnelles.

8. Recommandation à l'ANAQ-SUP

Organiser un plaidoyer à l'intention des personnels (PER et PATS) sur l'importance de l'assurance qualité dans les structures de formation et de recherche publiques.

9. Recommandation à l'UGB

Ces recommandations découlent des points à améliorer ci-dessus

a) Gouvernance

- Disposer d'un plan stratégique propre à l'UFR qui marque sa spécificité par rapport au plan général de l'UGB ;

- Impliquer les professionnels dans la confection des maquettes pédagogiques ;
- Rendre opérationnelle la fiche d'évaluation ;
- Sensibiliser certains collègues à répondre aux sollicitations des étudiants ;
- Veiller à la disponibilité des syllabii ;
- Harmoniser le contenu des maquettes avec celui du cahier de texte ;
- Veiller au bon fonctionnement de la Cellule d'insertion professionnelle ;

b) Offre de formation

- Améliorer les maquettes pédagogiques qui présentent quelques anomalies dans l'affectation des éléments constitutifs aux unités d'enseignement ;
- Introduire un cours de démographie indispensable pour l'économie appliquée ;
- Contextualiser les cours en fonction des données du milieu pour une licence appliquée (rendre les cours plus pratiques) ;
- Rendre obligatoire la production de rapport de stage pour une formation appliquée.

c) Ressources humaines

- Établir de contrats formels pour les vacataires ;
- Veiller à la surcharge de travail des assistants pédagogiques.

d) Infrastructures

- Prévoir un bureau ou une armoire pour archiver les documents ;
- Augmenter le débit d'accès à l'internet ;
- Identifier les toilettes par genre, aussi bien pour les PER, les PAT que pour les étudiants ;
- Revoir le plan d'évacuation des locaux en cas de sinistres.

10. Proposition de décision

Accréditation refusée compte tenu des faiblesses